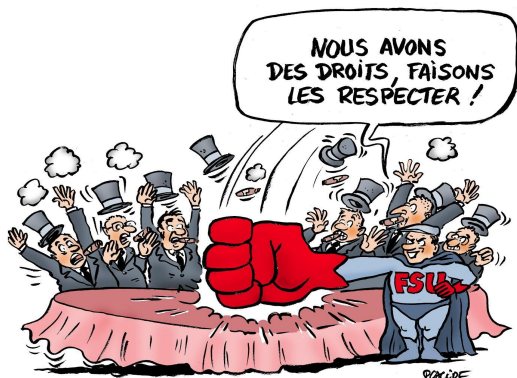


U23 POUR en Creuse

L'Enseignement La Culture L'Éducation La Formation La Recherche L'Insertion



A tous les agents :
La SNUTER FSU 23 souhaite
un avenir professionnel meilleur
dès 2018!

- *Les marques légitimes de reconnaissance de votre implication et de votre travail au service du public!*
- *Une ambiance enrichissante et bienveillante, pour chaque agent et collectivement dans chaque équipe.*
- *Nous vous souhaitons des conditions de travail dignes!*
- *Le respect de vos droits!*

Petit Bilan, pour un petit syndicat qui monte, qui monte...

Depuis sa création, notre section Snuter-FSU 23 s'est mobilisée pour défendre les conditions de travail des agents et ce, au travers diverses actions, dont voici une liste non exhaustive :

◆ **Rencontres et échanges avec les agents des différents services**

Du moins pour partie, car cette année nous allons nous organiser pour nous rendre sur tous les sites, et ce même si nous avons des contraintes imposées par notre « **statut actuel** » : obligation de diffuser notre journal entre 12 heures et 14 heures dans les services ou en posant des congés.

◆ **Rencontres à plusieurs reprises avec Madame la Présidente et sa direction pour alerter sur les conditions de travail des agents**

En effet, tout au long de l'année 2017, nous n'avons cessé de les interpeller afin que les agents reprennent leur place au sein de la collectivité. Il nous semblait important de réexpliquer à notre administration qu'elle doit impliquer davantage les agents du département dans les changements en cours et à venir.

◆ **Mouvement de grève le Vendredi 15 décembre 2017**

La mobilisation massive des agents a permis de confirmer les craintes que nous n'avons cessé de faire remonter. Nous ne considérons pas cela comme une victoire, mais plutôt comme une avancée qui a permis, entre autres, aux agents d'exprimer leur mécontentement lors de la plénière du 15 décembre 2017. Fait exceptionnel, toutes les UTAS du département étaient fermées.

◆ **Rencontre du député Jean-Baptiste MOREAU le 04 Janvier 2018**

Cette entrevue nous a permis de réexpliquer la nécessité de maintenir un service public de qualité, permettant à la population creusoise de vivre dans de bonnes conditions et de rendre notre territoire plus attractif pour des familles et des entreprises.

Rédacteur en chef : David Bosle
Directeur de la publication : franck Bourlier
Commission Paritaire : 1117 S 07663
ISSN : 1260 - 2310
Imprimé par nos soins

Ce bulletin vous a été envoyé grâce aux fichiers informatiques de la FSU 23 et de ses syndicats. Conformément à la loi du 6/01/1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU 23 :
542 Maison des Associations 23000 GUÉRET

Section Snuter 23
45bis rue Jean Jaurès 23000 Guéret
Courriel :
sectionfsucd23@gmail.com

◆ **Rencontre de Madame la Directrice des Ressources Humaines le 09 Janvier 2018**

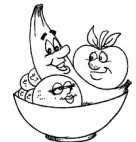
Il n'aura échappé à personne le mail de la cellule communication, mettant à votre disposition les coordonnées de Madame LALANDE (direction DRH) ainsi que celles d'autres agents de la DRH, afin de vous soutenir et vous accompagner face aux grands changements en perspective. Même notre DGS, Monsieur THIRARD, prend part activement à cet accompagnement de chacun face aux changements en cours.

Une première lecture nous amène à remercier notre administration de faire cet effort et d'avoir entendu le mal-être que nous dénonçons depuis quelques mois. En deuxième lecture, il est dommage que cela intervienne alors que tout semble déjà décidé...

Nous pouvons nous féliciter d'être un peu (restons humbles) liés à ce changement de cap de notre direction, en tout cas, concernant la communication faite aux agents. Notre section, ou plutôt votre syndicat FSU, n'a cessé de demander une meilleure transmission des informations, une réelle bienveillance et une écoute active afin d'établir un dialogue plus serein. Bien sûr, nous avons conscience que des choix doivent être faits, mais il faut que ceux-ci se fassent dans la transparence, et dans l'égalité de traitement des agents. Il ne peut et ne pourra en être autrement, c'est cela aussi être un syndicat qui redonne la place aux acteurs principaux, c'est à dire vous, nous tous qui œuvrons au quotidien.

Ainsi, il serait dommageable que cet espace offert aux agents par **la cellule communication** ne se transforme en **cellule de crise** pour récolter les larmes des déçus...

Les “fruits” de notre travail et de votre mobilisation...



Notons quelques avancées : renouvellement global des contractuels jusqu'en juin 2018 (dans l'attente de la réorganisation), un poste à l'UTAS de BOUSSAC pourvu par un CDD plus long, mise en place d'un “groupe de travail”, **et le retour de la soupe de champagne aux vœux de Madame la Présidente** 😊).

Mais cela ne peut être satisfaisant car, malgré tout, la séance plénière du 15 décembre 2017 a choisi de voter la réorganisation de la DASP avec la suppression des postes des secrétaires entre autres... et donc une augmentation de leur charge de travail et ce, malgré le désaccord manifeste et bruyant des agents.

Et oui, nous réaffirmons, contrairement à l'effet d'annonce de la “création de 16 postes”, que sur le terrain nous ne serons pas 16 agents de plus !

Le “groupe de travail” réuni le 8 janvier 2018 s'est concentré sur la formalisation d'un échange régulier d'informations entre la DRH, DGA, DASP et les chefs de service, concernant les mouvements du personnel, les remplacements décidés ou pas. Ainsi il sera plus facile d'anticiper les contraintes sur le terrain. Il semble qu'un bilan dans quelques mois (!!!) en réunissant ce même groupe est envisagé.

Très sincèrement il n'est pas ressorti grand chose de cette rencontre, qui aurait dû permettre un vrai travail de réflexion quant à la réorganisation du PJS et, plus important encore, sur la gestion des ressources humaines.

La FSU ne cesse de vouloir la mise en place d'un **vrai contrat social**, et nous continuerons à œuvrer en ce sens.

De même nous aurions souhaité une réelle concertation quant à la réorganisation des UTAS, car là encore les choses vont très vite. A savoir la tenue d'un Comité Technique le mercredi 24 Janvier 2018, les représentants du personnel ayant eu très peu de temps pour interroger l'ensemble des agents concernés...

Nous avons encore beaucoup de travail !!!

Nous allons être plus qu'attentifs quant aux critères retenus par notre direction quant à la redistribution des postes et des secteurs d'emploi liés à la réorganisation.

En effet, un critère évoqué par la hiérarchie nous semble très litigieux : la “manière de servir”. Il est impensable que cela ait pu être validé en l'état, sans encadrement spécifique. Ce critère, très subjectif selon nous, peut avoir des conséquences sur le traitement des dossiers des agents. Comment distinguer la manière de servir de tel ou tel agent à compétence égale ?

Votre section FSU dénonce cette manière de procéder, car, une fois encore, c'est se moquer des agents tout en disant parallèlement que leur administration est à leur écoute!!!

Un peu d'ironie ? Dès à présent, nous suggérons à chacun de préparer du café tous les matins pour vos chefs de service et d'envoyer régulièrement des messages de bonheur et d'amour à nos élus et notre Présidente....

Le SNUTER FSU 23 va poursuivre son action !!

 **FSU Territoriale 23**



06 79 82 54 26 / courriel: sectionfsucd23@gmail.com

Notre motivation est et restera:

- la défense de notre territoire et de notre service public.
- la défense des agents et de leurs conditions de travail, en œuvrant pour replacer les agents au cœur du système!!!

En 2018 nous allons continuer à :

- nous rendre sur tous les sites, rencontrer l'ensemble des services du conseil départemental, être à la disposition de chacun
- œuvrer pour redonner une vraie place aux agents, acteurs essentiels de la continuité des services et du conseil départemental
- nous battre pour tendre vers une impartiale et réelle information des agents concernant leurs droits et le fonctionnement des procédures
- continuer à interroger et interpeller notre institution sur la gestion du personnel, la transparence nécessaire de la DRH et des règles en vigueur (contrats, mouvements de personnels et détermination des RA, promotions...), la procédure d'évaluation professionnelle des agents (encadrement, recours, dates limites de signature et retours des évaluations...)
- être vigilants au quotidien et continuer le combat pour des conditions de travail décentes pour tous les personnels (routes, réorganisation des services notamment des UTT, Centre d'exploitation, PAT, UTAS, service DRH, DASP, PJS...)

La FSU Territoriale : votre syndicat “non représentatif”?

Madame La Présidente, Monsieur le DGS, certains élus, l'ensemble de nos détracteurs rappellent sans cesse aux agents la “non représentativité de la FSU”. **Qu'est-ce que cela veut dire?**

La section FSU est un syndicat représentatif élu au conseil supérieur de la fonction publique, qui a ainsi toute légitimité à défendre les agents du conseil départemental, porter leurs revendications et être un syndicat actif. Depuis sa création, des agents du conseil départemental ont adhéré et soutiennent notre action.

Lorsque l'on nous parle de “non représentatif”, il s'agit simplement d'absence de sièges aux instances paritaires à ce jour au niveau de notre Conseil Départemental, en raison de la naissance de notre section après les dernières élections de représentants du personnel.

Nous serons présents au rendez-vous des prochaines élections professionnelles en décembre 2018!!!

Le mot de la fin... ou du début

La volonté première de notre section est d'interroger, de bousculer et de changer certaines pratiques. Certes, nous représentons une section syndicale, mais nous sommes avant tout des agents, avec une réelle philosophie professionnelle, **celle de construire ensemble pour notre collectivité.**

Comme lors de notre intervention à la plénière du 15 décembre 2017, nous réaffirmons que nous, agents du Conseil Départemental de la Creuse, sommes **le socle et les acteurs du système existant.**

Tous les bouleversements en cours ne peuvent se faire sans notre participation.

Au même titre que nous devons rendre compte de notre travail à notre collectivité, **nous sommes en droit d'exiger que cette dernière nous rende compte de son action** en prenant en considération les besoins, les contraintes et les compétences de chacun.

C'est ensemble que nous pouvons modifier et faire bouger les lignes établies depuis des années.

Alors pour celles et ceux qui partagent nos convictions et donc notre combat, rejoignez nous.

Pour celles et ceux qui doutent et s'interrogent sur nos motivations, venez discuter avec nous et débattons ensemble. Pour tous, venez à notre rencontre, nous serons ravis de partager avec vous notre vision, nos questionnements.

Pour les indécis, devenez curieux et venez découvrir qui nous sommes, ainsi que notre volonté farouche de vouloir changer les choses.

Loin de détenir la vérité et le savoir, nous essayons à notre niveau de défendre notre service public, tout simplement et c'est dans cette dynamique que nous vous invitons à nous rejoindre.

Nous aussi nous devons rendre compte de notre action, pour rester fidèle à nos convictions, et nous vous interrogerons régulièrement sur notre légitimité à vous défendre et vous aider à évoluer dans notre collectivité.

ne cherche pas à connaître les réponses, je cherche à comprendre les questions."

Confucius

"Je



Afin de ne pas oublier notre action du 15 décembre, qui scelle symboliquement notre légitimité au sein de notre collectivité, vous trouverez ci-dessous notre compte-rendu suite à ce mouvement, pour celles et ceux qui ne l'auraient pas lu :

Grève du 15 Décembre 2017 : les agents contre-attaquent!

Nous étions 80 personnes (selon la police), 350 selon nous 😊

La force était avec nous, de fait nous avons envahi la plénière.

La présidente, malgré la demande des élus de l'opposition, n'a pas souhaité nous laisser la parole et a préféré sortir de la salle, suivie d'une partie des élus de la majorité, plutôt que d'écouter les agents...

Toutefois, elle a nommé une délégation d'élus, (Monsieur MORANCAIS, Mesdames BUNLON, DEFEMME), accompagnée de Monsieur THIRARD, Directeur Général des Services et de Madame FOURNIER, Directrice Générale Adjointe, pour recevoir les agents.

Cette rencontre a eu lieu dans la chapelle et a pu permettre à chaque agent le souhaitant de s'exprimer, syndiqué et non-syndiqué. Ensemble, nous avons donc pu faire part de notre mécontentement concernant nos conditions de travail et notre volonté farouche de maintenir un service public de qualité!

Les thèmes récurrents de la dégradation des conditions de travail et ainsi du service public rendu aux Creusois, de la réorganisation de la DASP qui ne laisse pas percevoir une amélioration des conditions de travail, de la réorganisation à venir concernant les autres services (routes...) ont été abordés.

Les agents évoquent les réalités de terrain, les élus répondent dans leur propre logique comptable quant à la gestion des ressources humaines...

En ce qui concerne la DASP, si la volonté de pérenniser des emplois en créant les 16 fameux postes annoncés est tout à fait honorable, nous voyons, nous, dans notre calcul, **seulement 3 personnes de plus** sur la totalité des effectifs actuels qui œuvrent sur le terrain!!! De plus, les agents administratifs vont devoir absorber une charge de travail conséquente supplémentaire...

A l'issue de ces échanges, la délégation propose un "groupe de travail" où seraient conviés 4 agents par UTAS dont le thème et l'objectif restent à préciser.

Pour autant, concernant la demande immédiate de renfort humain pour soulager la surcharge de travail et l'absence de personnel dans certains services, nous n'avons pas obtenu de réponse claire, malgré l'urgence, et malgré les propositions faites par les agents de terrain.

L'enjeu de cette réflexion et des discussions sera probablement de sortir d'une pure logique comptable, faire comprendre à nos élus de la majorité ce qu'est le service social qui n'est pas aussi facilement quantifiable que veut nous le laisser entendre Madame la Présidente. L'action sociale est une mission de protection des personnes les plus démunies et vulnérables, rappelons aussi que c'est une obligation légale du département.

Il s'agit pour nous de garantir la poursuite de l'exercice de nos missions, avec considération pour les agents qui font aujourd'hui de leur mieux pour les remplir, en tenant évidemment compte du contexte financier qui est celui du département.

La FSU reste mobilisée et au service des agents pour continuer à se battre pour qu'enfin s'ouvre un réel dialogue social et pour la signature d'un vrai contrat social. Ne lâchons rien!!!

Toutes les informations sur votre carrière dans la brochure FSU 2018 : demandez-la !



FSU Territoriale 23

06 79 82 54 26

courriel: .com